

218C1648
FR0000125585-FS0933

9 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu 8 octobre 2018, la société par actions simplifiée unipersonnelle Alpétrol¹ (83 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 3 octobre 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir individuellement 6 681 592 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant 6 681 692 droits de vote, soit 6,09% du capital et 4,33% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte de la conclusion d'un contrat de prêt de consommation d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON par la société Alpétrol au bénéfice de la société Rallye, portant sur 6 681 492 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, lequel a entraîné une perte de droits de vote double compte tenu du transfert de ces actions. Par conséquent, ces actions qui sont assimilées par la société Alpétrol en application de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce le sont avec des droits de vote simple.

A cette occasion, la société Rallye³ n'a franchi directement et indirectement aucun seuil et détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 56 780 802 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant 97 352 887 droits de vote, soit 51,75% du capital et 63,06% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Rallye ³	42 917 696	39,11	69 641 266	45,11
Cobivia ¹	9 100 999	8,29	18 201 998	11,79
L'Habitation Moderne de Boulogne ¹	4 695 468	4,28	9 390 936	6,08
Autres actionnaires ⁴	66 539	0,06	118 487	0,08
Alpétrol ¹	6 681 592	6,09	6 681 692	4,33
Total Rallye⁵	56 780 802	51,75	97 352 887	63,06

¹ Contrôlée à 100% par la société Rallye.

² Sur la base d'un capital composé de 109 729 416 actions représentant 154 381 272 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par la société Foncière Euris, qui est contrôlée par la société Fiantis, elle-même contrôlée par la société Euris, une société contrôlée par M. Jean-Charles Naouri.

⁴ A savoir M. Jean-Charles Naouri (368 actions), M. Gabriel Naouri (5 950 actions), M. Jacques Dumas (58 470 actions), M. Didier Levêque (275 actions), les sociétés Foncières Euris (365 actions), Finatis (380 actions), Matignon Diderot (350 actions) et Euris (365 actions).

⁵ Dont 6 681 492 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote détenues par assimilation par la société Alpétrol et retranchées du total en application de l'article 223-11-1, II du règlement général, afin de ne pas assimiler deux fois les mêmes actions CASINO GUICHARD-PERRACHON dans la détention directe et indirecte, par l'intermédiaire de la société Alpétrol, de la société Rallye.